

Fiche concours : Attaché territorial

❖ Présentation :

Les membres du cadre d'emploi d'attaché territorial participent à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques décidées dans les domaines administratif, financier, économique, sanitaire, social, culturel, de l'animation et de l'urbanisme. Ils peuvent ainsi se voir confier des missions, des études ou des fonctions comportant des responsabilités particulières, notamment en matière de gestion des ressources humaines, de gestion des achats et des marchés publics, de gestion financière et de contrôle de gestion, de gestion immobilière et foncière et de conseil juridique. Ils peuvent également être chargés des actions de communication interne et externe et de celles liées au développement, à l'aménagement et à l'animation économique, sociale et culturelle de la collectivité. Ils exercent des fonctions d'encadrement et assurent la direction de bureau ou de service. Ils peuvent, en outre, occuper les emplois administratifs de direction des collectivités territoriales.

❖ Exemples de débouchés :

- Contrôleur de gestion
- Responsable des affaires juridiques
- Chargé de la commande publique
- Directeur financier
- Directeur des ressources humaines
- Directeur de la communication
- Directeur du développement territorial
- Chargé d'études
- Chef de projet relations transfrontalières européennes internationales
- Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement
- Chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage
- Responsable de l'habitat et du logement
- Responsable d'établissement social ou médico-social
- Coordonnateur enfance-jeunesse-éducation
- Directeur de l'action culturelle

❖ Accès :

- **Le concours externe** est ouvert aux candidats titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.
- **Le concours interne** est ouvert aux fonctionnaires ou agents publics justifiant de 4 années au moins de services publics effectifs au 1er janvier de l'année du concours, et étant en fonction à la date de clôture des inscriptions.
- **Le 3ème concours** est ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins à la date de l'épreuve écrite, d'une ou de plusieurs activités professionnelles privées, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association.

La liste d'aptitude a une valeur nationale, elle permet de postuler dans les collectivités de l'ensemble des départements.

Les candidats peuvent s'inscrire au concours auprès du centre de gestion de leur choix parmi les centres organisateurs.

En dehors de l'âge légal de la retraite, il n'existe aucune limite d'âge maximum pour s'inscrire au concours.

Les informations contenues dans ce document peuvent à tout moment être modifiées voire invalidées par de nouvelles mesures : pour plus d'informations sur les conditions d'inscriptions il convient de se référer aux sites des CDG organisateurs.

❖ Epreuves :

I. Concours Externe

- Admissibilité :

1) Composition portant sur un sujet d'ordre général relatif à la place et au rôle des collectivités territoriales dans les problématiques locales (démocratie, société, économie, emploi, éducation/formation, santé, culture, urbanisme et aménagement, relations extérieures). (4h, coeff 3)

2) Rédaction, d'une note selon la spécialité choisie par le candidat (4h, coeff 4):

- Administration générale (organisation et gestion des collectivités territoriales),
- Gestion du secteur sanitaire et social,
- Analyste (conception et la mise en place d'une application automatisée dans une collectivité territoriale),
- Animation,
- Urbanisme et développement des territoires.

- Admission :

1) Entretien visant à apprécier, sous forme de mise en situation professionnelle, les connaissances administratives du candidat et sa motivation (20 mn, coeff 4) ;

2) Oral de langue vivante (15 min de préparation, 15 min d'épreuve, coeff 1): traduction sans dictionnaire et conversation dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien, grec, néerlandais, portugais, russe, arabe moderne.

II. Concours interne et 3^{ème} concours :

Admissibilité

Rédaction, selon la spécialité choisie par le candidat, d'un rapport ou d'une note faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées (4h, coeff 4)

- spécialité Administration générale ;
- spécialité Gestion du secteur sanitaire et social ;
- spécialité Analyste ;
- spécialité Animation ;
- spécialité Urbanisme et développement des territoires.

- Admission :

1) Entretien visant à apprécier les acquis professionnels du candidat ainsi que, sous forme de mise en situation professionnelle, les connaissances administratives du candidat et sa motivation (25 mn dont 10 min au plus d'exposé de présentation, coeff 5) ;

2) Epreuve facultative : Oral de langue vivante (15 min de préparation, 15 min d'épreuve, coeff 1) : traduction sans dictionnaire et conversation dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien, grec, néerlandais, portugais, russe, arabe moderne.

❖ Prochain concours :

Pour l'ensemble des concours d'attaché(e) territorial(e) dans les régions concernées (Grand Ouest, Gironde, Hérault, Rhône, Grande Couronne, Nord, Meurthe et Moselle)

***Inscription du 05/04/2016 au 11/05/2016
Date limite de dépôt de dossier au 19/05/2016
Date des épreuves écrites au 24/11/2016***

❖ Liens utiles :

Grand Ouest :

https://www.cdg35.fr/beacdf17e90166e1ba64332030865eexy/iedit/11/69189_74090_01_Avis_de_concours.pdf

Gironde :

<http://www.cdg33.fr/Emploi-Concours/Concours-et-examens/Calendrier>
http://www.cdg40.fr/documents/concours/publications/145_publication_concours.pdf

Hérault :

<https://www.cdg34.fr/actualites/ouverture-du-concours-externe-interne-et-3eme-concours-dattache-territorial-organise-par#.VvAVG3cpXXg>

Rhône :

<http://www.cdg69.fr/detail-concours5.asp?sousrubrique=6&rubrique=3&gradat=ATT>

Grande couronne :

<http://www.cigversailles.fr/content/avis-de-concours>

Nord :

http://www.cdg59.fr/no_cache/concours/choisir-un-concours-examen-du-cdg59/filiere-administrative/concours-attache-territorial.html

Meurthe et Moselle :

<http://www.cdg54.fr/docs/concours/arretes/CCATT16/1%20Arr%C3%AAt%C3%A9%20d%27ouv%20ccrs%20attach%C3%A9%202016.pdf>